



Bac. Pro. « Sécurité Prévention »

Présentation du métier :

Le titulaire du Bac Professionnel « **Sécurité-Prévention** » peut s'insérer dans les différents services de la fonction publique (Police Nationale, Gendarmerie Nationale, Police Municipale, Sécurité civile ...) sous réserve de satisfaire aux modalités de recrutement.

Il peut également s'orienter dans le secteur de la sécurité privée pour postuler auprès d'entreprises pourvues de leur propre service de sécurité ou d'entreprises prestataires de services de prévention-sécurité



PRESENTATION :

Le titulaire du Bac Professionnel « Sécurité - Prévention » doit être capable :

- De communiquer avec le public, les partenaires et la hiérarchie
- D'observer l'environnement à des fins de recueil d'informations et évaluer la pertinence d'un renseignement pour transmission.
- D'assurer la sûreté des locaux, des équipements et des matériels par l'application des consignes et le respect des plans de sécurité.
- De réagir efficacement dans une intervention d'ordre général, dans le cadre de la sécurité publique, du secours à personnes, de la protection des biens et de l'environnement mais aussi de la sécurité routière

CONDITIONS D'ADMISSION

Pour la rentrée 2012- 2013, le Bac Pro Sécurité Prévention s'adresse aux élèves issus de :

- Tale BEP ou 2^{ème} année de CAP
- 2^{nde} professionnelle ou générale et technologique
- 1^{ère} professionnelle ou générale et technologique

LES MATIERES ET LES HORAIRES

Enseignement Général - 50 %

Français
 Histoire Géographie - ECJS
 Mathématiques
 Langue vivante 1 - anglais
 Langue vivante 2 - Allemand, Espagnol, Italien
 Arts Appliqués
 Education Physique et Sportive

Projet Pluridisciplinaire à Caractère Professionnel

Enseignement Professionnel - 50 %

Organisation institutionnelle et cadre de la sécurité
 Communication
 Secours à personnes et protection des biens et de l'environnement
 Facteurs culturels et humains
 Prévention Santé Environnement

TOTAL - 32h



> Enseignement Professionnel :

SPECIFICITES DE LA FORMATION :

Les principales activités en bac professionnel Sécurité Prévention sont :

- Prévention des actes de délinquance et régulation des actes de malveillance et négligence
- Maintien de l'ordre public et respect des lois et règlements
- Mise en œuvre des premiers secours et assistance aux personnes
- Sécurisation et protection des biens et de l'environnement

L'exercice de ces activités nécessite une forte éthique personnelle, le sens de la discipline et du respect des consignes particulièrement en intervention, le sens des responsabilités vis-à-vis des autres membres du groupe ainsi qu'une aptitude à observer un devoir de réserve

Périodes de Formation en entreprise de 18 semaines réparties sur les deux ans de formation (9 semaines en Sécurité Civile et 9 semaines en Sécurité Publique).



Débouchés, Poursuites d'études :

La finalité du Bac Professionnel Sécurité-Prévention est de se présenter aux concours de recrutement de gardien de la Paix de la Police Nationale et /ou de sapeurs-pompiers professionnels.

Les compétences et savoirs acquis par le titulaire du diplôme pourront être utilement mobilisés pour accéder aux épreuves de sélection pour l'accès au grade de gendarme-adjoint ou concours de recrutement des agents de Police Municipale ou personnels surveillants de l'administration pénitentiaire



A l'issue de sa formation :

Le candidat est titulaire en secours du PSE 1 et PSE 2, en prévention du SSIAP 1, en service incendie de la formation initiale de sapeur pompier volontaire équipier et chef d'équipe

